



Municipalité de Namur

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur des règlements et du plan d'urbanisme

Lors de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Namur qui s'est tenue le 2 décembre 2021, le conseil de la Municipalité de Namur a adopté les règlements suivants:

- Plan d'urbanisme de remplacement numéro 2020-209
- Règlement de lotissement de remplacement numéro 2020-211
- Règlement de zonage de remplacement numéro 2020-212

Vous pouvez prendre connaissance des règlements au bureau de la Municipalité situé au 996, rue du Centenaire.

Donné à Namur, ce 12 janvier 2022

Marie-Pier Lalonde Girard, d.m.a.
Directrice générale, Secrétaire-trésorière